



INSTRUCTIONS DE COURSE
Challenge Atlantique AFL Manche N°2
Brest Bretagne Nautisme
Grade 4
Rade de Brest
Samedi 2 et dimanche 3 Octobre 2021

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au niveau du point accueil sur la terrasse.

3.2 Le PC course est situé à l'accueil de Brest Bretagne Nautisme. (02 98 02 51 44/06 62 07 15 43)

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le parking à bateaux.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalée de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates et horaires des courses :

Date	Classe	Heure prévue du signal d'avertissement
02/10/2021	ILCA 4, 6 et 7	14h30
03/10/2021	ILCA 4, 6 et 7	10h00

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

ILCA 4 : Pavillon jaune portant le sigle ILCA

ILCA 6 : Pavillon vert avec sigle ILCA

ILCA 7 : Pavillon blanc avec sigle ILCA

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer. Les signaux définissant le parcours à effectuer seront affichés les suivants :

-parcours 1 : flamme numérique 1

-parcours 2 : flamme numérique 2

-parcours 3 : flamme numérique 3

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Mâts des bateaux comité départ et bateau viseur avec pavillon orange	Bouée 1 et 5 : bouées tétraédriques ROUGE Bouées 2 et 3 : bouées tétraédriques ORANGE Bouée 4 : bouée cylindrique JAUNE Bouée arrivée : bouée frite JAUNE	Mât du bateau arrivé avec pavillon bleu.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre *le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord* et *le mât arborant un pavillon orange sur le bateau viseur à l'extrémité bâbord*.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre *un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau arrivée à l'extrémité tribord* et *une bouée frite JAUNE à l'extrémité bâbord*.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
toutes	30 minutes	60 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas 20 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'accueil du centre de voile.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située au club house du centre de voile. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18. CLASSEMENT

- 18.1 2 courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand trois à cinq courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- (c) Quand six courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) sera mis en place suivant les modalités décrites ci-dessous :
Samedi 25 septembre : Pas d'émargement sortie, l'inscription le remplace. Emargement retour obligatoire.
Dimanche 26 septembre : Emargement sortie et retour mis en place.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

(sans objet)

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

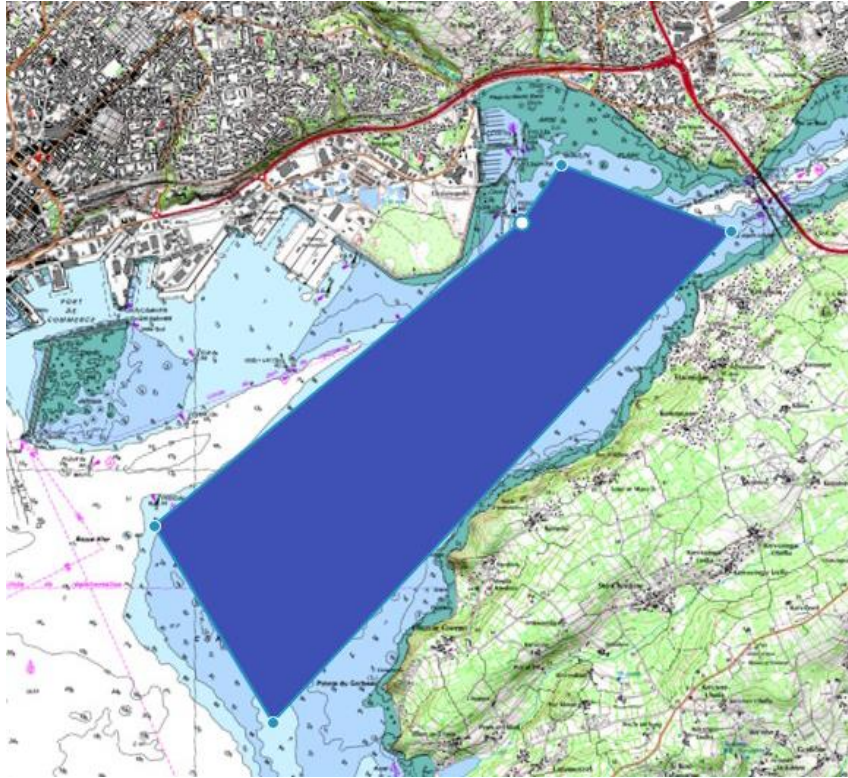
26. PRIX

Des prix seront distribués aux trois premiers de chaque catégorie (ILCA 4, ILCA 6 et ILCA 7) et à la première féminine des catégories ILCA 4 et ILCA 6.

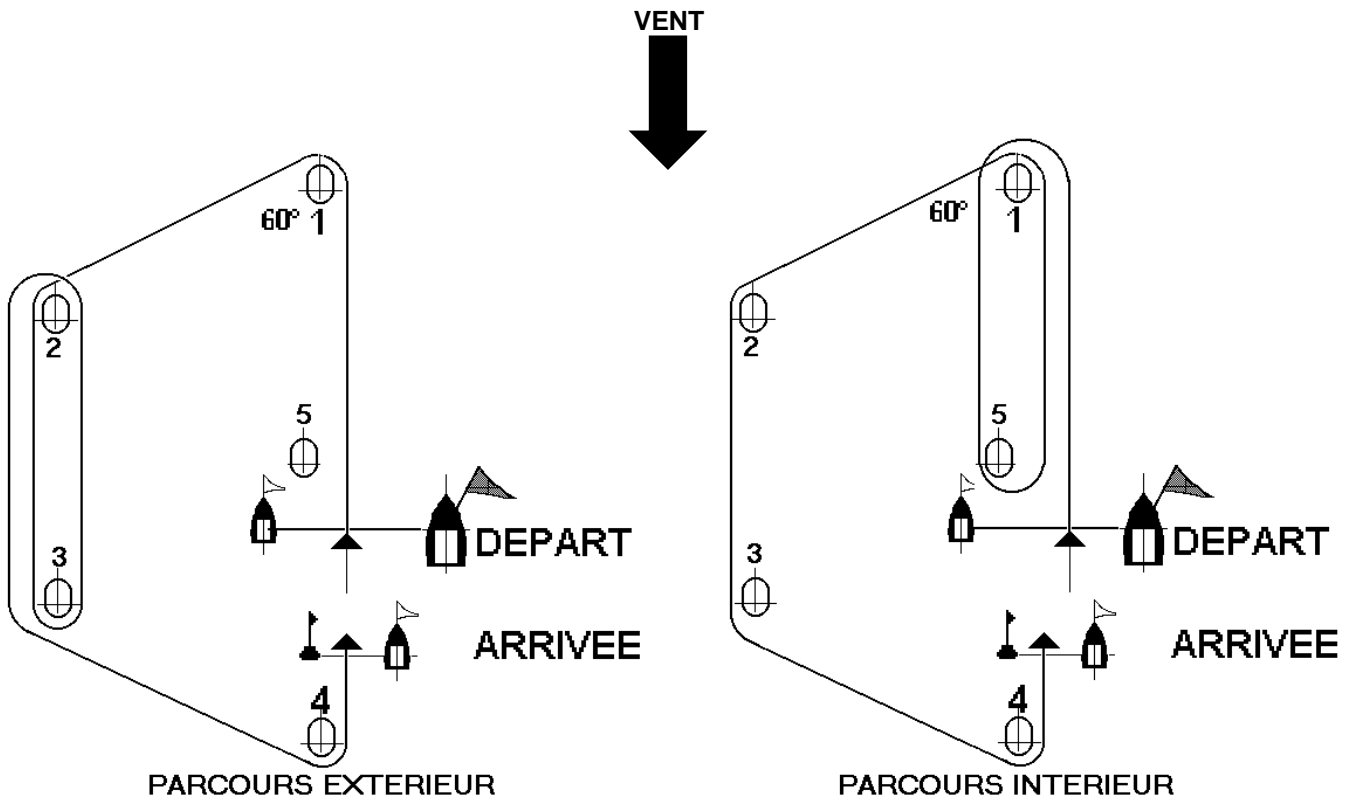
Arbitres désignés :

Président du comité de course : Michel Le Mer
Président du jury : Laurent Rémy
Juges : Michel Raynon et Bruno Le Maître
Résultats opérateur : Marie-Gaëlle Cloitre

ANNEXE ZONES DE COURSE



ANNEXE PARCOURS



Parcours n°1 (extérieur) : départ – 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – 4 – arrivée

Parcours n°2 (intérieur) : départ – 1 – 5 – 1 – 2 – 3 – 4 – arrivée

Parcours n°3 : départ – 1 – 2 – 3 – 4 – arrivée